

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



---

## Faculté de médecine et de pharmacie Université de Poitiers

[#]

# DFGSM3 - L3 santé

## DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES 3E ANNÉE)

Que dit la loi :

Le diplôme de formation générale en sciences médicales sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence.

Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé.

Sont admis à s'inscrire en vue de la Troisième Année de Licence en Médecine, les étudiants ayant été admis à l'issue de la Deuxième Année de Licence en Médecine. Les étudiants en intégration directe sont admis selon les arrêtés suivants : Arrêté sur le nombre de places offertes pour l'année universitaire 2015-2016 pour l'admission en troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

### ADMISSION DIRECTE TROISIEME ANNEE

- passerelle classique : [admission 3ème année passerelle \[PDF - 140 Ko\]](#) [

[http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHIER=1326273348133&ID\\_FICHE=299461&arrêté\\_du\\_24\\_mars\\_2017](http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1326273348133&ID_FICHE=299461&arrêté_du_24_mars_2017) [PDF - 152 Ko] [

[http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHIER=1326273348134&ID\\_FICHE=299461&arrêté\\_du\\_27\\_décembre\\_2017](http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1326273348134&ID_FICHE=299461&arrêté_du_27_décembre_2017) [PDF - 136 Ko] [

[http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\\_FICHIER=1326273348132&ID\\_FICHE=299461&arrêté\\_du\\_27\\_décembre\\_2017](http://medphar.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1326273348132&ID_FICHE=299461&arrêté_du_27_décembre_2017) ] ]

### PROGRAMME DE LA DFGSM 3 :

La réussite en Troisième Année de Licence en Médecine nécessite la validation séparée des 2 semestres d'enseignements ainsi que celle des stages.

#### SEMESTRE 1 = 30 ECTS

Appareil digestif : 53h30

Biopathologie 2 (Cancérologie - Anatomie pathologique) : 31h

Génétique médicale : 29h

Hormonologie-Reproduction : 42h15

Tissu sanguin et système immunitaire : 41h

Anglais : 15h

#### SEMESTRE 2 = 30 ECTS

Santé-Société-Humanité (Santé Publique, Biomédecine quantitative, Médecine légale, Société Humanité, Santé au travail) : 30 h

Immunopathologie et immuno-intervention : 32 h

Microbiologie - sémiologie infectieuse : 64 h + 14 h TP

## STAGES :

Afin d'obtenir la 3e année, les étudiants doivent obligatoirement valider :

le(s) stage(s) clinique(s) d'initiation aux fonctions hospitalières

le stage en Médecine Générale

### **Contact Scolarité :**

DFGSM2 (L2) et DFGSM3 (L3) :

Christelle CROSBIE

[scolarite.medecine@univ-poitiers.fr](mailto:scolarite.medecine@univ-poitiers.fr)

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)